



Abandon de famille et saisie de biens

Par **scarp**, le **24/06/2012 à 17:57**

Bonjour,
Fatigué d'un travail sous pression et d'une situation familiale perpétuellement conflictuelle et déplorable, j'ai l'intention de quitter tout : travail et famille laissant à celle-ci la maison dont je suis le propriétaire. Ayant l'intention d'être sdf et surtout de travailler très peu, je ne pourrai payer de pension alimentaire pour les enfants, obligeant je l'espère leur mère à travailler un peu pour les assumer ; elle souhaite de toutes façon avoir la garde exclusive de ceux-ci...
Peut-elle faire vendre cette maison, ou un autre bien que je possède mais que je souhaite garder pour assurer les études professionnelles des enfants devenus majeurs plus tard.
Si cela est possible, je pense qu'elle va consommer rapidement l'argent de ces ventes.

Par **cocotte1003**, le **25/06/2012 à 03:38**

Bonjour, la situation de SDF n'a rien de bien "intéressant" vous allez vous retrouver avec des problèmes de différents types mais des problèmes encore plus importants que ceux que vous avez actuellement. Pourquoi ne prenez-vous pas un appartement loin de votre famille pour pouvoir réfléchir tranquillement à la situation ? courage, relevez la tête la vie vaut le coût et certainement la vôtre aussi pour vos enfants, cordialement

Par **CARAMEL**, le **25/06/2012 à 09:59**

Bonjour,
Je rejoins les conseils de Cocotte 1003,
Essayer de faire le point loin de votre famille avant toute grave décision.
Vous semblez cumuler les soucis, mais éloigné d'eux, vous y verrez peut-être plus clair.
Faites-vous aider au besoin par tout organisme pouvant

défendre vos droits que ce soit dans le travail ou la vie privée.
Tenez bon,
Courage.